

POUR UNE HISTOIRE DE L'HABITAT, DANS LE MIDI,
DU Xe AU XIVE SIECLE

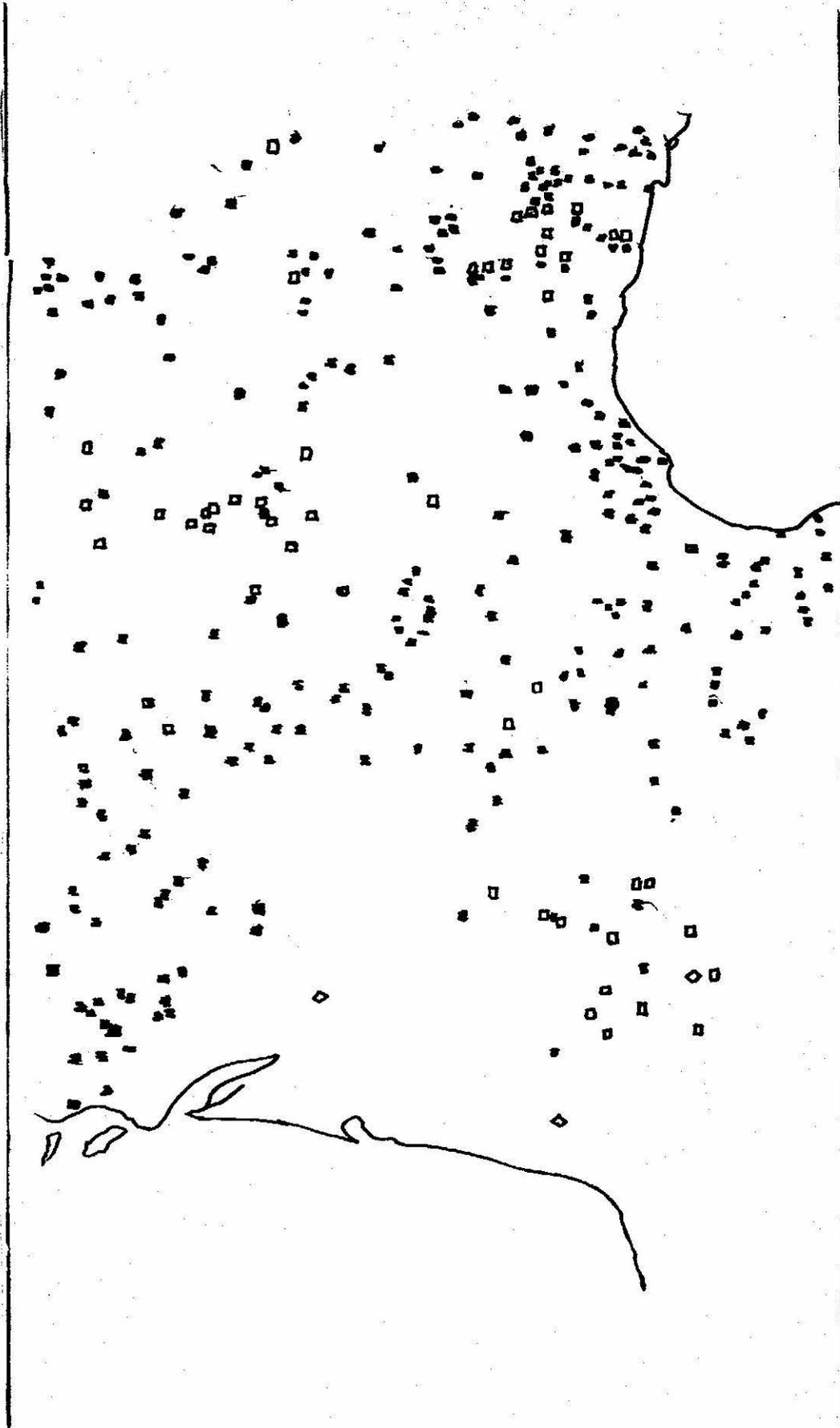
Par

Maurice BERTHE

Professeur d'histoire médiévale

à l'Université de Toulouse-Le Mirail

(Essai de reconstitution du contenu de la conférence faite
par M. BERTHE au cours du dîner-débat du 1er mars 1988, à
partir de notes qu'il a eu l'obligeance de nous
communiquer)



LA FRANCE CASTALE

- textes
- ▲ motte texte
- Archéologie
- ◇ motte archéologie



LA FRANCE RELIGIEUSE

- Abbayes d'hommes
- Abbayes de femmes
- Prieurés d'hommes ou de femmes
- † Evêchés



LA FRANCE URBAINE

- Cité épiscopale △ vicus
- ⊙ Cité avec bourg □ bourg
- ◇ Autres villes

Les XIe, XIIe et XIIIe siècles sont les grands siècles de l'histoire des campagnes du Midi.

C'est de cette époque que datent :

- la mise en place des paysages actuels ;
- la mise en place des structures agraires et d'une économie rurale qui ont caractérisé les régions méridionales jusqu'au XVIIIe siècle et même au-delà ;
- la mise en place du réseau des villages, des bourgades et des petites villes.

Monsieur BERTHE , au cours de sa conférence, va nous entretenir de la mise en place des sauvetés, des castra ou castelnaus et des bastides qui constituent le réseau des villages et des bourgades de notre région, dans une double perspective :

- d'abord en situant les trois phénomènes l'un par rapport aux deux autres, dans leur contenu, leur chronologie et leur signification ;
- ensuite en comparant notre région aux autres régions du Midi de la France.

I- L'ORGANISATION DE L'ESPACE VERS L'AN MIL

A - Commentaire des trois cartes élaborées à l'occasion du millénaire Hugues Capet, dans le cadre des colloques organisés par le C.N.R.S. en 1987.

Carte du Midi urbain, carte ecclésiastique, carte des châteaux.

1) Carte du Midi urbain

- le tissu des cités antiques a très bien résisté en Provence et en Languedoc.

Côté Aquitaine, on note une moindre résistance d'un tissu de cités dont la trame était initialement plus lâche. Plusieurs cités ont disparu : Eauze, Lectoure, Bazas, Beneharnum (le futur Lescar) ; d'autres ont beaucoup décliné : Saint-Lizier dans le Couserans, Lugdunum Convenarum en Comminges, le futur Saint-Bertrand.

(rôle des Vascons et des Normands).

- autour de ces cités, le phénomène de bourgeonnement en faubourgs et en bourgs nouveaux a à peine débuté à Toulouse, Arles et Narbonne...

- le réseau des villes nouvelles et des noyaux pré-urbains est encore très lâche ou inexistant. En dehors de la Provence, les mentions de bourgs et de vici sont très rares. Peut-être existe-t-il des noyaux pré-urbains à Figeac, La Réole, Moissac...?

Au total, l'épicentre de la vie urbaine se situe en Provence. C'est là que le réseau ancien est le plus dense et que les centres urbains nouveaux sont les plus nombreux. La Provence devait conserver plus tard

cette prééminence : c'est là que devaient apparaître plus tard les premiers consulats avant qu'ils ne gagnent lentement les régions plus occidentales. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la Provence, la vie urbaine perd en intensité, surtout en Aquitaine.

Côté Aquitaine, la carte révèle dès l'An Mil les contours d'une vaste région qui allait être plus tard celle des bastides.

2) Carte religieuse

- la carte des évêchés s'organise en fonction des métropoles ecclésiastiques : Arles, Narbonne, Bordeaux, Auch qui a remplacé Eauze.

- plus intéressante est la carte des établissements monastiques.

On remarque une forte densité sur tout le pourtour méditerranéen, plus faible ailleurs. Mais le contraste de densité est moins prononcé que sur la carte urbaine. L'ensemble du territoire méridional est toujours passablement quadrillé, sauf dans les Landes. Quelques zones de désert monastique apparaissent :

le meilleur exemple est celui que l'on observe à la frontière de la Gascogne et du Haut-Languedoc, depuis Moissac jusqu'au Haut-Comminges où l'on note un vaste manteau forestier.

un autre vide monastique existe entre Toulouse et Albi qui correspond au domaine de la forêt d'Agre.

Il est clair que la forêt a joué un rôle répulsif pour le monachisme bénédictin. Ces zones de désert monastique devaient plus tard jouer par contre un rôle attractif : Cisterciens, prémontrés et ordres militaires devaient prendre possession plus tard, au XIII^e siècle, de ces vastes espaces (Grandselve, Gimont, Bonnefont, L'Escaledieu...).

Tout ceci confirme le lien qui a existé entre le premier monachisme médiéval et les zones humanisées. La carte du monachisme est un excellent révélateur de l'occupation humaine.

Citons à titre d'exemple, toute la partie de la Gascogne qui s'étend de la région d'Auch jusqu'aux Pyrénées bigourdanes et béarnaises.

Principes organisateurs de la carte des abbayes bénédictines :

- un lien existe entre les cités épiscopales et les établissements monastiques. Les monastères urbains et suburbains sont nombreux : Toulouse, Auch, Arles... Un certain nombre de monastères existent sur les sites d'évêchés disparus, Eauze, Lescar, Lectoure.

- pour les établissements ruraux, les vallées ont joué un rôle essentiel dans l'implantation du réseau des abbayes. La carte dessine les tracés des fleuves : Garonne, Lot, Aude, Ariège.

3) Carte du Midi castral

Trois niveaux de densités apparaissent :

- de très fortes densités en Provence, Biterrois, Pyrénées orientales ;

- des densités moyennes dans l'Albigeois, le Quercy, la Gascogne et le Béarn ;

- des zones de désert : Landes, zone frontière entre la Gascogne et le Languedoc.

Il existe une concordance entre la carte des établissements monastiques et la carte des châteaux. L'une et l'autre traduisent correctement l'occupation humaine. Le désert monastique entre la Gascogne et le Languedoc est aussi un désert castral. La région gasconne de forte implantation monastique apparaît aussi sur la carte des châteaux, avec les mêmes contours, notamment en Bigorre. Le château cotoie partout le monastère.

Au total, les trois cartes se recourent, se complètent et s'éclaircissent mutuellement.

Toutes les trois révèlent les contours des zones d'occupation humaine et précisent les degrés de cette occupation. Elles permettent d'opposer le Midi Provençal et Languedocien au Midi Aquitain et d'affirmer l'existence de deux Midi.

Le Midi Aquitain est caractérisé par une occupation discontinue qui fait alterner déserts et plaques de peuplement. Cette région se singularise et continuera à se singulariser jusqu'au XIII^e siècle, puisque les phénomènes constatés vers l'An Mil se perpétuent ensuite. Comment interpréter tout cela ?

S'agit-il de sous-peuplement ? ou d'une autre forme de développement et d'occupation du sol ? ou est-ce la conséquence des destructions provoquées par les Vascons et les Normands ?

Quant à l'habitat rural pré-féodal, dans les zones de peuplement, il est dispersé en une multitude de petites cellules inorganiques. C'est un habitat semi-dispersé en hameaux, en minuscules agglomérations autour des églises paroissiales. Le village ne semble pas exister encore.

A partir de cette situation initiale, deux mouvements vont s'opérer :

- un mouvement d'encellulement qui a consisté à regrouper les réseaux dans des agglomérations fortifiées ou ouvertes. C'est la mise en place du réseau de nos villages et sans doute l'apparition du village méridional.

Ce mouvement débute assez tôt et se poursuit jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Il concerne tout le Midi.

- un mouvement d'"inurbamento", avec la naissance d'un réseau de villes moyennes et petites qui prend, dans le Sud-Ouest, la forme des bastides.

II - NAISSANCE ET DIFFUSION DU VILLAGE MERIDIONAL ENTRE L'AN MIL ET 1300

A - Castelnaus et castra : "l'incastellamento" méridional

A une date qui varie selon les régions du Midi, on relève dans la documentation une cascade de "castra", ou sous des formes occitanes "castets", "forts", incontestablement décrits comme des agglomérations fortifiées. Ces "castra" portent en Gascogne le terme générique de "castelnaus".

L'encellulement a pris la forme d'un "incastellamento" caractérisé par deux éléments :

- regroupement dans un habitat concentré de populations qui vivaient auparavant dans un habitat dispersé ou semi-dispersé.
- mise en place d'un habitat fortifié (castrum).

Que sont ces castra ?

Il s'agit parfois de fondations a novo (ex. : Rougiers). Ailleurs le castrum vient doubler un habitat préexistant qui se trouve rapidement vidé de sa substance.

Souvent enfin, les castra procèdent de la restructuration raisonnée de l'habitat antérieur. (ex. : Montréal dans la sénéchaussée de Carcassonne-Fourcès)

Quels furent les initiateurs ou promoteurs ?

Ce furent les grandes familles comtales, mais aussi des seigneurs plus modestes. La disposition d'un habitat serré à l'intérieur d'un espace clos exclut toute idée de spontanéité. Il s'agit de fondations organisées, planifiées.

Quelle fut la chronologie du mouvement ?

On note des décalages selon les régions.

En Provence, Dauphiné et Languedoc, le mouvement est très précoce, puisqu'il se situe aux XI^e et XII^e siècles. Au XIII^e siècle, hors de ces castra, on ne trouve désormais que de rares peuplements isolés, marginaux ou résiduels.

En Agenais, Quercy, Rouergue, les castra sont en place au début du XIII^e siècle.

En Gascogne, les castelnaus se multiplient surtout au XIII^e siècle, à partir d'un réseau clairsemé, et en laissant subsister d'autres formes d'habitat rural, isolées ou inorganiques.

Le phénomène doit être mis en relation avec l'implantation de la société féodale dont il est un élément. C'est un des paramètres de la féodalisation de la société. Dans le contexte de croissance démographique et économique, l'aristocratie féodale a cherché à regrouper les populations rurales afin de mieux capter les fruits de la croissance, afin aussi d'améliorer la productivité de l'agriculture et, ce faisant, le volume du prélèvement seigneurial.

L'enceinte du castrum apparaît aussi comme une réponse à l'insécurité diffuse qui règne dans le Midi (aristocratie turbulente et brutale).

En un mot l'aristocratie laïque a eu la possibilité de remodeler l'habitat rural selon ses intérêts et en lui donnant la forme qui correspondait à sa vision militarisée et hiérarchisée de la société. Il s'est trouvé que les préoccupations des seigneurs étaient en harmonie avec les aspirations des paysans à la sécurité, avec les intérêts économiques et la sociabilité nouvelle des populations. Car la diffusion des castra s'accompagne de la multiplication des communautés villageoises. Réponse à l'encellulement.

A - Les sauvetés : un encellulement sous l'égide de l'Eglise

- Les sauvetés sont des villages de colonisation agraire formés autour d'églises neuves et dont les territoires et les populations sont placées sous la sauvegarde ecclésiastique. La sauveté -salvetat- est

l'extension du droit d'asile et de sauveté dont bénéficiait l'église et l'espace sacré qui l'entourait, à l'ensemble d'un finage villageois que délimitent désormais les croix.

Les sauvetés sont nées dans le contexte de la paix de Dieu du premier âge féodal.

- Les fondateurs furent les vieilles abbayes bénédictines (Moissac - Conques...), les chapitres (chapitre de Saint-Sernin), les Hospitaliers de St Jean de Jérusalem surtout qui ont colonisé l'ensemble des terroirs de la forêt de Bouconne, en Bas Comminges, au début du XIIe siècle : fondation d'une quarantaine de sauvetés entre 1100 et 1120 sur une bande de 40 km x 20 km.

Les sauvetés répondent au double souci de l'Eglise de pacifier la société (les croix remplacent ici la muraille comme enceinte spirituelle ou immatérielle) et de tirer profit, comme le faisait au même moment l'aristocratie laïque, de la croissance agricole, dans le cadre de la seigneurie. Les cisterciens et les prémontrés ne participent pas au mouvement, parce que leur règle leur interdit le recours à la seigneurie classique.

- Le temps des sauvetés se termine vers 1131-1141. Il a duré à peu près un siècle. Le nombre total de sauvetés pourrait tourner autour de la centaine, peut-être un peu plus.

- Hors des sauvetés, des recherches actuelles semblent révéler une autre forme d'encellulement, autour de l'église et de l'espace sacré qui l'entourait, dans un rayon de quelques dizaines de pas.

De cette forme d'encellulement, les textes ne disent mot. Elle est révélée seulement par l'enquête archéologique, l'étude des cadastres et l'archéologie (des recherches sont en cours dans le Lauragais).

Il s'agit de petits villages ronds, formés autour d'une petite église paroissiale, préexistante sans doute à la naissance du village et dont les limites extérieures, ponctuées par un mur et un fossé, semblent correspondre aux limites de l'espace sacré, appelé "sacraia", "sagrera" en Catalogne, "atrium" dans le Nord. Espace sur lequel hommes, troupeaux et récoltes sont venus chercher la sauvegarde de l'Eglise permettant un regroupement des populations.

Ce phénomène est pour l'instant mal connu, non daté.

Il ne s'agit pas de sauvetés, car dans ce dernier cas de figure, la sauvegarde de l'Eglise ne s'applique qu'à l'agglomération et non point à son terroir agricole.

Notons enfin, pour en terminer avec la naissance et la diffusion du village méridional que la même localité a pu successivement revêtir la forme d'une sauveté puis d'un castrum. C'est ce qu'indiquent les riches archives du fonds de Malte, par exemple pour les deux villages de Caignac et de Pexiora : à leur fondation ce sont des sauvetés qui se sont muées vers 1170 en castra, lorsqu'on a décidé d'entourer les villages d'une enceinte fortifiée.

III - LE RESEAU DES BASTIDES

- Le mouvement de fondation des bastides s'est développé dans un espace bien défini qui n'a pas dépassé au Nord le Bordelais, le Périgord, le Quercy, le Rouergue et s'est effiloché à l'est du Lauragais et du pays de Foix.

- Chronologiquement, le phénomène débute en 1222 et s'achève en 1370. Mais le gros des fondations se situe entre 1250 et 1320.

- Le mouvement a débuté en Albigeois, avec Cordes, fondée en 1222, l'Isle d'Albigeois en 1229, Villefranche d'Albigeois vers 1239. Cinq autres bastides sont créées dans cette zone avant 1250. On dénombre encore quelques bastides antérieures à 1250 en Agenais et Lauragais. C'est à partir de 1250 que le mouvement s'amplifie et gagne toutes les régions du Sud-Ouest.

Le nouveau comte de Toulouse, Alphonse de Poitiers (1249-1271) fit de la création des bastides une véritable politique. A sa mort, le comte avait fondé 36 bastides. L'incorporation du comté de Toulouse au domaine royal en 1271 a permis aux sénéchaux Capétiens de développer la politique d'Alphonse de Poitiers :

Eustache de Beaumarchais, Guichard de Marcias puis Béraud de Solomiac.

Une politique parallèle est menée par les rois d'Angleterre, au-delà de la frontière. De grands et petits seigneurs ont suivi le mouvement. (ex. comte de Foix, comtes d'Armagnac et d'Astarac, comte de Pardiac...).

Tous ces fondateurs ont trouvé la participation d'établissements ecclésiastiques qui offrirent le sol des villages neufs et de leurs territoires par des contrats de paréage (ou d'association).

ex. Grenade et Beaumont (abbaye de Grandselve).

Les plus présents dans ces contrats de paréage furent les cisterciens et les prémontrés, à un degré moindre les ordres militaires.

La règle des cisterciens et celle des prémontrés leur imposait de travailler seuls leurs terres, sans recourir à des tenanciers, d'où le système des granges, domaines dépendants du monastère et exploités par des convers. Mais ce système est en crise au milieu du XIIIe siècle, faute de convers. Le contrat de paréage et la fondation des bastides permet de contourner la règle et de recourir à la seigneurie classique.

- Il importe de bien distinguer entre les bastides de colonisation (fondation d'une agglomération au coeur d'un terroir à aménager et à occuper) et les bastides nées de la réorganisation d'un terroir et d'un habitat. Ex. Montréal dans le Gers est une bastide fondée au centre d'un terroir occupé par vingt petites paroisses et exploité depuis des siècles. Il s'agit d'une opération d'aménagement de l'espace.

- Causes

Les motivations habituellement retenues :

. les uns y ont vu un moyen de repeupler une région meurtrie par la guerre ;

- . les autres un moyen d'asseoir solidement un domaine et une administration ;
- . d'autres, un instrument de pénétration politique ;
- . un moyen de définir des frontières trop indécises et peu sûres ;
- . tous y ont cherché des avantages financiers et économiques. Profits de promoteurs (revenus de la seigneurie-justice-marchés).

Aucun n'a eu par contre le souci de l'émancipation des classes rurales. Si des franchises ont été accordées aux habitants, elles n'ont pour but que d'encourager le peuplement contre la surenchère des chartes octroyées aux localités plus anciennes : castra ou sauvetés.

D'autres raisons peuvent être avancées :

- les bastides ont permis d'occuper de vastes domaines ecclésiastiques jusqu'alors sous-occupés et sous-exploités et abouti à un élargissement de l'espace de production intensive, désormais plus densément peuplés et totalement mobilisés pour la production de denrées vivrières. Ces sols constituaient d'autre part des réserves de fertilité engraisées par des décennies d'élevage.

- l'essor des échanges et de l'artisanat nécessitait la mise en place d'un réseau de petites villes et de bourgades rurales, lieux de marchés et de foires, d'échanges et de contacts, centres de production artisanale.

Une des caractéristiques du féodalisme, c'est la très grande autonomie acquise par le paysan en tant que producteur, autonomie qui lui ouvre les voies du marché. Il y a une différence avec les sociétés à fortes structures étatiques (Rome - Le Monde Musulman) drainant systématiquement, par le biais de l'impôt foncier, tous les surplus de la production paysanne (pas de marché rural).

Dans la société féodale, le paysan dispose d'une partie de ses surplus qu'il écoule sur les marchés locaux. De plus on assiste à une division de plus en plus croissante du travail qui aboutit à une spécialisation de plus en plus grande et donc à la multiplication des métiers de l'artisanat, y compris à la campagne, ce qui constitue un stimulant de la vie marchande.

L'ouverture de la campagne à l'échange, l'insertion massive de la paysannerie dans l'échange est peut être le grand fait nouveau. Elle exige que les campagnes soient équipées d'un réseau dense de petites villes et de bourgades. Or, tout le sud-ouest aquitain était demeuré, jusqu'au milieu du XIIIe siècle, sous-équipé. On notait peu de créations urbaines depuis l'An Mil.

Il a fallu attendre l'arrivée des administrations française et anglaise pour pallier cette carence.

C'est ce qui explique que l'aire des bastides n'ait pas dépassé au Nord, le Bordelais et le Périgord, à l'Est, le Lauragais. Au Nord comme à l'Est le développement de la société féodale s'était accompagné aux XIe et XIIe siècles de la mise en place d'un réseau dense de petites villes ou de gros bourgs dotés de marchés (villes et bourgs de l'ouest, villes et gros castra du Languedoc et de la Provence).

Déjà sous-équipé en villes au début du XIe siècle, le Sud-Ouest avait accentué son retard aux XIIe et XIIIe siècles, voire dans la première moitié du XIIIe siècle.

En conclusion

Selon l'expression de Charles Higounet, il existe bien "deux Midi" :

- un Midi aquitain dont la spécificité est manifeste dès l'An Mil et demeure aussi évidente aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles.

Ce Midi est celui des sauvetés et des bastides qui va de pair avec un retard dans la mise en place des castra. C'est le cas notamment en Gascogne où les castra, lorsqu'ils existent sont de dimensions réduites atteignant rarement la taille et la fonction d'un bourg ;

- un autre Midi constitué par le Languedoc et la Provence où on ne trouve pas ou peu de bastides et apparemment beaucoup moins de sauvetés mais où l'on note la mise en place précoce d'un réseau de villes et de castra ruraux.

Quoiqu'il en soit, vers 1300-1330, les "deux Midi" sont très bien équipés, et pour longtemps. Le semis urbain et villageois, légué par l'époque féodale, a constitué jusqu'à nos jours le cadre traditionnel des sociétés méridionales.

Remarque : Les cartes qui vous sont proposées ont été établies à partir des diapositives qui vous ont été présentées le 1er mars dernier, au cours du dîner-débat.

Les cartes définitives sont en préparation au C.N.R.S. Elles vont paraître prochainement.